

L'Almeusien

①

n°2 - JUIN 1993

D'Hier et D'Aujourd'hui

Notre village est beau en sa terre picarde,
On dit du bien de lui, on passe, on le regarde,
Le Meux de nos hiers renaît et s'embellit,
Son clocher de là-haut veillant toujours sur lui.

La Grand-pré sentait bon les blés d'or et le calme.
Quand plus de train stoppaient, la gare avait une âme.
Mais le progrès prévoit pour d'autre lendemains,
En plaçant ses atouts qui marquent son chemin.

On riait à la choule aux règles ancestrales,
Le football nous plaisait sans ses charges brutales.
Aujourd'hui, les cyclos portent loin leurs fanions,
Le tennis, le judo font aussi des champions.

On aimait la campagne et regardions la ville,
En espérant un plus, bien avant l'an deux mille.
Pour la modernité, le centre est arrivé,
Il est pour le pays un tout inespéré.

On y voit des amis en ce lieu de rencontre,
Pas besoin de courir en regardant sa montre.
Les anciens sont contents, pour calmer leurs douleurs
Ils ont en plus des soins, des mots venant du coeur.

Afin de conserver l'attrayant paysage,
Epris de dévouement les élus restent sages.
La terre tourne toujours et le soleil luit,
En remerciant hier, vivons notre aujourd'hui.

Guy DUBOIS

*Mr DUBOIS a été receveur des postes du MEUX
de 1956 à 1979.*

*Son penchant bien connu pour la poésie l'a conduit
à publier un recueil disponible à la bibliothèque.*

Informations Municipales

LOTISSEMENT DU "CLOS DU JEU D'ARC"

Le lotissement de 22 parcelles, de 600 à 1 400m²,
réalisé par la SA PICARDIE HABITAT au lieu-dit "Les
Etoquets" sera baptisé "Le Clos du Jeu d'Arc".

Les travaux d'aménagement et de viabilisation de-
vraient débuter sous peu. Les lots à bâtir sont en phase de
pré-commercialisation. Les personnes désirant acquérir
un terrain peuvent se renseigner au secrétariat de la Mairie
où toutes les informations nécessaires (superficie, prix des
lots, démarches d'acquisition...) pourront leur être four-
nies.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Les travaux de construction et de réhabilitation de
la "Maison des Associations" ont maintenant débuté.

La démolition et l'aménagement du bâti ancien
présentent quelquefois des surprises et des travaux supplé-
mentaires ; néanmoins l'enveloppe prévue pour l'ensemble
de l'opération, environ 2 000 000F sera suffisante.

L'aménagement paysager de l'espace qui agrémentera
la "Maison des Associations" est actuellement en
cours d'étude. Outre les parkings et l'espace de jeux pour
jeunes enfants qui y seront créés, un puits sera conservé et
restauré, sera également remis en état un ancien hangar
agricole en structure bois, qui pourra être utilisé en tant
que préau pour les enfants qui fréquenteront la cantine
scolaire. Par ailleurs, il sera également étudié la possibilité
d'y intégrer un espace multi-jeux pour adolescents.

Pour mémoire ; l'ensemble devrait être achevé fin 1993.

LA COMMUNE DU MEUX PREND DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Dans le cadre d'une prospective budgétaire et fiscale, et afin de favoriser le développement des activités économiques existant sur la commune, de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et la création d'emplois, le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 avril dernier, sur proposition de son Maire, *M^r Robert TERNACLE*, a décidé d'envisager une diminution du taux d'imposition à la taxe professionnelle sur les quelques années à venir.

La fiscalité locale est restée stable depuis 1985, puisque depuis cette date, les taux communaux n'ont connu aucune augmentation. La commune du MEUX entend par cette décision faire encore mieux pour le développement de l'activité économique et par conséquent pour favoriser l'emploi.

Une mesure à la dimension de la Commune qui a toujours prêché la modestie sur la pression fiscale et qui contribuera, à son niveau, avec les dispositions nationales et la baisse des taux de l'argent à court et moyen terme, à la relance de l'économie.



OPAH

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur votre commune.

Une OPAH est une action qui vise à donner aux propriétaires les moyens de réhabiliter leur logement en mettant à leur disposition, et ce, pendant 4 ans, des moyens techniques, financiers et humains.

L'Etat, la Région, le Département et la Commune du MEUX conjuguent leurs efforts pour créer une dynamique de réhabilitation du patrimoine bâti, destinée à améliorer le confort et l'état des logements occupés ou actuellement vacants.

Depuis janvier 1993, l'OPAH est entrée dans sa phase d'étude. D'ores et déjà, un service d'accueil à la population existe : permanences et conseils pour les particuliers tous les mercredis, assurés par *M^{lle} AUBEGNY* :

- de 9^h à 10^h30 à la Mairie de LACROIX-ST-OUEN.
Tél : 44 41 20 43.
- de 11^h à 12^h30, 3 Place St-Antoine, COMPIEGNE.
Tél : 44 86 09 27.

L'OPAH vous procurera donc de nombreux avantages :

- Primes et subventions majorées,
- montage des dossiers et conseils techniques.

LES PARENTS D'ELEVES ONT ECRIT... ..NOUS LEUR REPONDONS...

Des parents d'élèves siégeant au Conseil d'Ecole ont cru bon d'écrire au Ministre de l'Environnement, aux Président et Vice-Président du Conseil Régional et aux Conseillers Régionaux Ecologistes, un courrier pour se plaindre de la "pollution par le bruit" des classes préfabriquées, sans concertation avec la Mairie.

A mon avis l'envoi d'une telle lettre suppose, d'une part, que l'on ait épuisé les négociations locales et d'autre part que l'on ne se trompe pas de destinataire.

Des copies de cette lettre pour laquelle figurent les signatures de M^{mes} MARTIN, WAUTHIER, FICK et M^r FURST, bien que contenant des fautes de syntaxe, de vocabulaire et d'orthographe, ont été distribuées aux enfants de l'école afin qu'ils puissent les transmettre à leurs parents.

Je suis habituellement très tolérant et ne réagis que rarement publiquement, mais dans le cas présent j'estime de mon devoir de le faire, n'étant pas persuadé que certains des auteurs n'aient privilégié, dans leur démarche, que le strict intérêt des enfants.

Madame la responsable du Comité de Parents d'Elèves,

J'ai été très surpris du courrier adressé au Ministre de l'Environnement et à divers élus régionaux. Celui-ci démontre votre méconnaissance des procédures et j'en suis navré.

La création d'un nouveau groupe scolaire est de la compétence des Collectivités Locales (Commune, Syndicat intercommunal, Département), après avis de l'Inspection Académique chargée d'établir un programme pédagogique pour définir les capacités d'accueil à réaliser.

Pour ce qui nous concerne, j'ai demandé il y a deux ans la création d'un nouveau groupe scolaire qui, jusqu'à fin 1992, n'a pu être pris en considération.

Par contre, dès 1993, et ceci, en date du 26 janvier, le Syndicat Intercommunal a accepté de programmer le groupe scolaire de notre Commune et de demander que soit établi un programme pédagogique par mon intermédiaire. Un budget d'étude a également été inscrit par le Syndicat en 1993 pour nous permettre d'avancer sur ce projet.

Le dossier sera ensuite déposé auprès du Département pour obtenir les subventions finançant partiellement cet équipement. Le solde du financement étant à la charge du Syndicat Intercommunal, il nous faudra certes quelque temps pour le réaliser, mais le processus étant engagé, nous sommes sur la bonne voie.

Ceci étant dit, et convaincu que le Ministre de l'Environnement a certainement d'autres sujets plus importants à traiter, j'aimerais qu'il ait une image exacte des classes provisoires, objet de vos remarques, qui, si elles sont un peu bruyantes, sont de bonne qualité et situées dans un environnement particulièrement remarquable. Je ne doute pas un seul instant qu'il trouve vos remarques quelque peu déplacées et qu'il vous suggère de visiter d'autres sites scolaires pour avoir un jugement plus nuancé et en tout état de cause, moins démagogue.

..!..

../.. Puisque vous vous êtes permise de diffuser votre courrier auprès des Parents d'Elèves, je suppose que vous ne verrez pas d'inconvénient à ce que je publie ma réponse.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Robert TERNACLE

OPERATION BRIOCHES

Samedi 12 et Dimanche 13 Juin

Une brioche sera proposée dans chaque foyer des villes et villages de l'arrondissement de COMPIEGNE.

SOYEZ GENEREUX!

L'objectif : créer un Service d'Education Spécialisée pour jeunes enfants handicapés.

Vie Pratique

ELIMINATION DES DECHETS VERTS

De nombreux administrés nous ont fait connaître les difficultés qu'ils rencontraient concernant l'élimination des "déchets verts", c'est à dire tout ce qui est déchets de jardin (tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes ...).

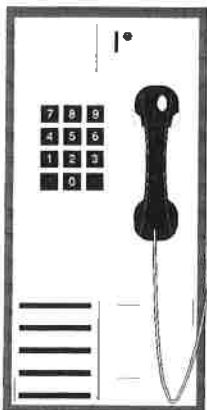
Ce problème sera résolu à compter du 19 juin prochain, puisque **chaque samedi entre 10h et 11h45, les déchets verts**, et uniquement ces déchets, pourront être déposés dans une benne située dans l'enceinte du futur espace paysager situé entre la Poste et la "Maison des Associations", en cours de construction.

Ce nouveau service sera expérimenté pendant les mois d'été, jusqu'à la fin septembre avant de pouvoir se pérenniser dans un endroit plus approprié.

Nous comptons sur la compréhension de tous afin que ce service devienne une habitude ... puisque dans les années à venir nous serons amenés à pratiquer une collecte sélective des déchets.



RAPPEL :



☎ Mairie: 44 41 51 11

☎ Pompiers: 18

☎ Gendarmerie Lacroix
St Ouen: 44 41 20 05

☎ SAMU: 15

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Simon RENAULT	08/04/1993
- Benjamin FURST	16/04/1993
- Solène MOREL	21/04/1993
- Mathilde DELANNOY	04/05/1993
- Léo HERISSON	05/05/1993

"ULMUS"

Au sujet de l'orme "ULMUS" Nom d'origine de notre commune

En 1897, Anatole FRANCE écrivait un roman "L'Orme du mail". A cette époque, les places de nos villages mais aussi les bords des routes nationales étaient ornés d'ormes.

Ce symbole de la Liberté dont beaucoup de sujets, après la Révolution furent plantés, est actuellement en voie de disparition. En effet, depuis le début du XXe siècle et plus encore depuis 1960, une maladie hollandaise provoquée par un champignon, la graphiose, décime les ormes.

De nombreuses recherches sont menées par les botanistes pour combattre ce mal. Mais il n'est malheureusement pas trop pessimiste, si aucun remède n'est trouvé d'ici dix ans, d'envisager la disparition complète de cette espèce d'arbres.

Comment le reconnaître ?

L'Orme est un arbre haut, atteignant parfois trente mètres. Son écorce, profondément fissurée est grise.

Ses feuilles caduques, ovales, de couleur vert brillant, alternes, courtement pétiolées, et d'une taille de huit à dix centimètres, sont doublement dentées et rudes au toucher. Elles apparaissent après les fleurs rougeâtres.

Ses graines se présentent en faisceaux et sont contenues dans une enveloppe membraneuse arrondie.

Son bois est très recherché pour la fabrication de meubles et pour la marquetterie.

Extrait de " Amiens Magazine"

Associations

FOOTBALL CLUB

La saison de Football est terminée !

Il est évident que les résultats ne sont pas tout à fait ceux que nous souhaitions pour notre équipe première. En effet, nous manquons la montée en division supérieure suite à une défaite qui nous prive d'un malheureux petit point, mais c'est la loi du sport et nous devons la respecter et nous incliner.

Les autres résultats sont corrects, en effet, nos Pupilles terminent 3e de leur groupe, les Minimes, Cadets, Seniors B, 9e, les Débutants et Poussins ne sont pas encore classés.

Cette année, nous allons commencer les travaux de réfection du terrain de football, et, du fait de son immobilisation, pour une durée d'un an, nos équipes Seniors, joueront sur le stade de HOUDANCOURT, les Poussins, Pupilles, Minimes, Cadets, sur le terrain de BAUGY et de LACHELLE. Nous informerons les parents, à la reprise de la saison des dispositions définitives.

Nous prions les jeunes, désirant renouveler leurs licences pour la saison prochaine, ainsi que les nouveaux joueurs, de contacter le plus rapidement possible M^r Guy MATHIEU, 61 rue de la Libération, LE MEUX, tél : 44 41 50 40. Les adultes désirant nous aider à encadrer les jeunes, seront toujours accueillis avec plaisir.

Nous remercions chaleureusement les supporters venus soutenir notre équipe Seniors lors du dernier match le 23 mai et nous espérons qu'ils seront plus nombreux toute la saison prochaine sur le stade de HOUDANCOURT.

A la saison prochaine début septembre, bonnes vacances à tous.

Amicalement.

Le Président

Michel DURAND.



AEROBIC

Les cours reprendront le 28 septembre 1993

Le mardi de 9^h 15 à 10^h 45

Le vendredi de 18^h 00 à 19^h 45.



SPECIFIC'DANSE

Madame, Monsieur,

Nos danseuses et leur professeur, Valérie, ont mis tout leur coeur pour vous faire passer une agréable soirée le samedi 15 mai 1993 au CACCV.

Elles remercient, ainsi que les Associations SPECIFIC'DANSE et CADANCE, la nombreuse assistance pour ses chaleureux encouragements.

Nous demandons aux personnes qui n'ont pas été bien placées, voire même debout, de bien vouloir accepter nos excuses pour la gêne et le manque de confort qui leur ont été imposés.

Encore merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce spectacle, ainsi qu'à tous les parents pour leur compréhension et leur gentillesse.

Valérie ODIAUX.



FAMILLES RURALES

Centre aéré du Meux du 12 juillet au 6 août 1993

Attention fermeture le 14 juillet.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Enfants de 4 à 12 ans.

L'équipe d'animation du centre aéré du MEUX constituée de Gladys, Stephane, Katia, Jean-Claude et Sandra est heureuse de vous présenter quelques unes des différentes activités qui seront proposées à vos enfants durant la période du 12 juillet au 6 août 1993 :

- Deux voyages d'une journée seront organisés,
- activité piscine,
- disposition de piscine gonflable pour les plus petits,
- deux mini-camping pour les petits,
- un camping d'une semaine à MONTAUBAN HAUTEFONTAINE,
- pique nique,
- grands jeux,
- diverses activités manuelles,
- activités propres au centre :

- Speed Ball,
- Ping Pong,
- Baby Foot,
- Volley Bal,
- Jeux de société etc...

TARIFS : tout compris (sauf nourriture du camping) :

- 95 F adhésion familles rurales (Assurance),
- 460 F mois entier premier enfant,
- 410 F mois entier deuxième enfant,
- 310 F mois entier troisième enfant et plus,
- 150 F la semaine.

Les deux voyages en car sont compris dans ces tarifs.

Réduction de 50 F par enfant pour les non imposables, pour le mois complet.

Les inscriptions sont prises à la bibliothèque (Mairie 1er étage) :

- Le mercredi de 14 à 15 h30,
- le samedi de 10 h 45 à 11 h 45.

Date limite d'inscription le 3 juillet 1993.

Se munir de :

- Carte navette Sécurité Sociale (père et mère),
- adresse caisse allocations familiales et n° allocataire,
- carnet de santé,
- certificat de non imposition.

**Voyage à LONDRES du 27 au 29 Avril 1993**

Un compte-rendu du voyage à LONDRES nous a été demandé mais nous avons préféré vous faire part de quelques anecdotes-souvenirs.

En premier lieu, nous adorons les passages en douane : par l'appréhension qu'ils suscitent, ce sont des instants poignants.

Savez-vous que depuis l'ouverture des frontières, le vocabulaire douanier a beaucoup évolué ?

A l'aller, comme au retour, les douaniers de sa Majesté ne vous demandent plus avec flegme : "Anything to declare ?" (Rien à déclarer ?) mais " Etes-vous tous français ?". Côté français, le jeune douanier zélé, *Yvan DUTOUCHE*, en civil, sermonnait allégrement un de nos concitoyens, pour le port provocateur de son T-Shirt noir et vert. C'est fou ce qu'on peut s'attirer comme ennuis sans son T-Shirt Benetton ou Waikiki !

LONDRES :

Les zones climatiques étant en plein bouleversement, nous avons bénéficié d'un micro-climat favorable. Sous le soleil, La Tour de la Maison du Parlement, récemment ravalée, est superbe et le carillon de Big Ben toujours aussi doux. La capitale est livrée aux étrangers et nous avons pu y user nos semelles.

Les Horse-guards portent admirablement leurs bonnets à poils et sont toujours impassibles.

La Reine reçoit - malgré la récession - avec le faste dû à son rang d'où l'émerveillement des enfants devant le défilé en fanfare et grande pompe.

Les parcs londoniens sont toujours aussi accueillants sous le soleil, et la pelouse immuablement verte.

Et les anglais ?

Ils sont accueillants.

Et la nourriture demanderez-vous ?

Il faut avouer que mis-à-part les sandwiches surprenants, ils semblent avoir renié le boeuf bouilli et la "jelly".

Quel dommage ! nous n'avons pas perdu un seul kilo.

Alors, à quand le prochain voyage, ne serait-ce que pour revoir la Tour de LONDRES avec ses corneilles, les bijoux de la couronne et la magnifique collection d'armes et d'armures de toutes sortes ?

Et puis revoir les falaises blanches de Douvres après une agréable traversée dans un ferry luxueux...

M^{mes} DECONNINQUE, CINTAS, BIBAUT et LHULLIER.

Les enfants ont apprécié les casquettes offertes par *M^{me} LEMOINE* et la remercient vivement.



SOCIETE DE CHASSE DU MEUX

La Société de Chasse du MEUX fut créée en 1928 pour réglementer la chasse sur le territoire communal.

Auparavant la chasse était libre et on pouvait chasser tous les jours, de l'ouverture à la fermeture, du lever au coucher du soleil. Il n'y avait qu'une quinzaine de chasseurs du village, les autres étant des invités de gros propriétaires et fermiers.

La Société de l'époque était présidée par le Maire de la Commune, *M^r Gustave DENUNCO*.

La seconde guerre mondiale interrompit ses activités jusqu'en 1945, époque à laquelle *M^r Raymond MEUNIER* en devint le nouveau Président.

En 1947, il se démit de ses fonctions et le Maire-Adjoint, *M^r Louis ANCEL* lui succéda.

En 1950, *M^r ANCEL* me fit part de son désir de quitter la présidence vu son grand âge et je lui succédais le 26 août 1950 voici bientôt 43 ans.

Nous organisons un repas des chasseurs tous les deuxième samedi de Mars où les non chasseurs sont cordialement invités.

**Le Président
Anicet SCHAMBERT**



COMITE DES FETES

"Opération Cinéma"

Afin de diversifier les animations d'été, les cinémas de l'Oise vont proposer en juillet et août une programmation spéciale à un tarif très accessible pour les jeunes de moins de 20 ans.

Cette opération est patronnée par le Conseil Général de l'Oise.

Vous pourrez assister à la projection de films récents au tarif de 20 F la place.

Les billets seront à retirer à la bibliothèque ou à la Mairie aux heures d'ouverture, vous y serez également informés des conditions d'utilisation.

Fête Patronale**11 juillet :**

13 h 30 :

A.S LES AGEUX - LE MEUX
Course cycliste Minimes et Cadets.
Fête foraine.



17 h 00 : Fanfare de VENETTE.

12 juillet 16 h 00 :

Manèges gratuit pour les enfants du MEUX.
Fête foraine.

14 Juillet**13 juillet :**

21 h 00 : Parking de la gare, départ de la retraite aux
flambeaux avec les majorettes de COUDUN.
Vente de lampions, torches, etc sur place.

23 h 00 : Feu d'artifice.

*Il n'y aura pas de bal cette année. Les
troubles graves qui ont suivi le bal de
l'an dernier nous contraignent à cette
décision d'autant plus regrettable que
les malveillances étaient essentiel-
lement dues à des éléments extérieurs
au MEUX.*

14 juillet :

15 h 00 :

Cérémonie au monument aux morts.
Remise de médailles.
Vin d'honneur.

16 h 00 :

Jeux traditionnels organisés par le Conseil Municipal.
Grande course au trésor. Cette année il y aura des gros lots
surprise !

Un bal costumé est prévu pour le **6 novembre 1993**,
retenez cette date.

Avis de Recherche

Nous recherchons l'**album photo du jumelage de
1982**. Toute information permettant de le retrouver serait la
bienvenue. S'adresser à la mairie.

CONCERT DE GUITARES

par l'école de musique du Meux dirigée par
Sylvie NAVARRE avec la participation de :
Jean-Louis GARRY et *Christian BALINI*.

**MUSIQUE CLASSIQUE, ROMANTIQUE,
SUD-AMERICAINE**

**Samedi 12 juin à 20h30
en l'église du Meux**

ENTREE GRATUITE

Dernière Minute

PERMANENCES PHARMACIENS

Du Samedi 19h au Samedi suivant 19h

12/06 MOTTE	ESTREES ST-DENIS
19/06 DEBOISLAVILLE	GRANDFRESNOY
26/06 MOTTELET	BETHISY ST-PIERRE
03/07 TERNACLE	LE MEUX
10/07 CULPIN	CHEVRIERES
17/07 LANGE	LONGUEIL STE-MARIE
24/07 SUEUR	REMY
31/07 JOURDAINE	LACROIX ST-OUEN
07/08 CAM	ST-SAUVEUR
14/08 MOTTE	ESTREES ST-DENIS
21/08 ROSSIGNOL	VERBERIE
28/08 MORIAMEZ	LACROIX ST-OUEN
04/09 SUEUR	REMY

NOUVELLE RUBRIQUE

A compter du prochain numéro, le journal ouvrira
une rubrique spéciale destinée aux annonces que souhaite-
raient passer les habitants du MEUX.

Cette rubrique ne servira pas de support d'annonces
gratuites de particuliers, ni de courrier des lecteurs, ni de
tribune.

Elle ne comportera que des annonces dont l'intérêt
est général et collectif concernant l'ensemble des habitants
de la Commune.

Vous détenez des renseignements historiques sur la
commune qui intéresseraient d'autres personnes ? Vous
recherchez certains renseignements historiques sur notre
village ? Vous voulez faire du baby-sitting ? Vous recher-
chez des bonnes volontés pour démarrer un projet
collectif ? ...

Cette rubrique sera la votre.

Ces annonces devront parvenir au journal (Mairie ou
20 rue de la république, par courrier uniquement).

Le comité de rédaction se réserve le droit de vérifier
le contenu des annonces en fonction de l'objectif poursuivi
par cette rubrique.

Lionel MANTEAU

PROCHAINE EDITION PREVUE EN SEPTEMBRE

Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Arlette INGLEBERT Nicole VALENTIN
Composition :	Caroline BOUET
Mise en page :	Jérémy BOUET